



Accusation a tort de vol au lycée

Par **laùù**, le **19/02/2011** à **13:58**

Bonjour,rnrnJe suis une étudiante mineure et lors d'un cours de sport dans mon lycée une "amie" à moi s'est d'après ses paroles fait voler 150 euros qui se trouvaient dans son porte feuille. Elle devait payer ses cours de conduite le jour même après les cours. Moi, je me suis fait voler 5 euros et ma carte de crédit. J'ai fait opposition sur ma carte et j'en ai reçu une autre dans un delais très rapide. Par la suite mon "amie" a été convoquée par la CPE du lycée qui a demandé si elle avait des soupçons sur quelqu'un en particulier elle a cité des noms mais mon problème et que par la suite mon nom a été cité. A présent beaucoup de personnes ne me respectent plus et des rumeurs courent dans tout le lycée que je suis une voleuse. Pouvez vous m'aider a trouver des moyens pour que j'essaye de prouver mon innocence dans cette affaire ?

Par **corima**, le **19/02/2011** à **15:35**

[citation]elle a cité des noms mais mon problème et que par la suite mon nom a été cité.
[/citation]rnrnC'est elle qui a cité votre nom à la CPE ou ce sont d'autres personnes qui, apres que votre amie ait ete convoquée, ont fait courir le bruit que vous etiez responsable ?rnrnMalheureusement, à part avoir votre conscience pour vous, je ne vois pas ce que vous pourriez faire pour faire taire les mauvaises langues, sinon leur montrer une totale indifférence.rnrnDites leur éventuellement que vous avez ete victime comme elle et que vous n'en avez pas fait un fromage ni vous etre permise d'accuser qui que ce soit, car sans preuve, ça s'appelle de la diffamation

Par **laùù**, le **20/02/2011** à **15:13**

C'est mon amie qui a cité mon nom mais pourquoi cela reste un mystere.rnrnJe m'attendais a cette réponse mais on peu avoir la conscience tranquille mais a partir du moment ou plus personne n'a confiance en vous a cause de quelque chose dont on est pas responsable c'est assez dur !rnrnMais cette histoire est allé loin car mon "amie" est prête a en venir aux mains avec moi et je sais qu'elle le fera si je ne trouve pas le moyen de me disculper. C'est très difficile de prouver son innocence !

Par **corima**, le **20/02/2011** à **15:27**

Qu'elle vous prouve egalement que ce n'est pas elle qui vous a volé vos 5 euros et votre carte de credit ! rnVous pouvez aussi lui dire que vous allez aller porter plainte au commissariat pour diffamation et que si elle vous touche, ce sera aussi pour coups et blessures volontairesrnVous avait-elle dit qu'elle avait 150 euros sur elle ce jour là ?

Par **mimi493**, le **20/02/2011** à **16:58**

En général, on ne peut pas prouver qu'on n'a pas fait quelque chose. C'est pour ça que la justice exige pour condamner les preuves de culpabilité. Mais ça n'empêche pas les réactions des imbéciles pour qui "il n'y a pas de fumée sans feu" et on ne peut rien contre ça.

Par **laùù**, le **20/02/2011** à **19:06**

oui c'est bien 150 euros qu'elle avait sur elle ce jour la malgré certains doutes de la CPE et de mon professeur principal sur le fait qu'elle avait cet argent avec elle ou non a ce moment !rnrnLes gens m'ont jugé et a présent j'aimerais que cette rumeur cesse et que je puisse continuer mes études tranquillement sans avoir a me tracasser pour des choses de ce genre mais le fait est que en ce moment c'est très dur ! rnJ'aimerais vraiment prouver mon innocence ! Cette histoire est allé très loin a cause de la méchanceté des gens j'ai été jusqu'a faire un tentative de suicide je sais que ce n'est pas la solution mais je n'en pouvais vraiment plus !rnrnEn ce moment j'essaye de sortir la tête de l'eau mais j'aimerais vraiment prouver mon innocence par tous les moyens !!!!

Par **corima**, le **20/02/2011** à **21:42**

Demandez à vos parents de contacter les siens et de leur demander si leur fille s'est vraiment fait voler 150 eurosrnSi ça se trouve, ils ne sont meme pas au courant de cette affairernrnEt NON, le suicide n'est pas une solution, au contraire, ce serait lui donner raison, votre vie ne va pas s'arreter à ce lycee, vous avez toute la vie devant vous et pleins de gens honnetes à

rencontrer, il ne faut pas s'arreter à cette fille qui vous a choisi comme victime pour se donner de l'importance aux yeux des autres, elle n'en vaut vraiment pas la peine

Par **Sedlex**, le **20/02/2011** à **22:51**

Bonsoir,rnrnDemandez à votre professeur principal de prendre un quart d'heure sur son cours pour vous permettre de vous expliquer devant votre classe, en présence de votre "amie" et peut être du CPE qui gère cette affaire. Donnez votre version de l'histoire et faites entendre votre innocence. rnrnAu plan de vu "scolaire" il n'y a que ça. Pour obtenir cette "explication" devant votre classe et la fille, n'hésitez pas à demander à vos parents d'aller voir le directeur de votre établissement. Il ne pourra pas refuser.rnrnA plan de vue des "adultes", c'est avec la police qu'il faut traiter si les menaces de cette filles se font trop oppressantes. Allez avec vos parents dans un commissariat. La fille sera surement convoquée avec ses parents, confrontation ect.rnrnMais dites vous bien qu'au lycée tout est toujours dramatisé pendant un temps, et après les gens passent à une autre rumeur, une autre tête de turc. Gardez vos amis prêt de vous et laissez les autres se lasser. rnrnCordialement